



Vide greniers de l'APEEA du samedi 24 mai 2025

Règlement :

1. Le tarif est de 5€ le mètre linéaire, minimum 2 mètres par réservation.
2. Votre emplacement est réservé dès que le règlement aura été effectué sur le site HelloAsso.
3. Le jour de l'évènement, votre emplacement vous sera attribué à condition de fournir le document d'inscription (disponible sur HelloAsso) et sur présentation de votre pièce d'identité.
4. Possibilité de renvoyer le document rempli à l'adresse parents.apee@gmail.com
5. Le numéro de l'emplacement vous sera communiqué par mail une semaine avant l'évènement.
6. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation (intempéries, maladie ...)
7. Le vide grenier ayant lieu sur une zone piétonne, aucun véhicule (ni remorque) n'est autorisé sur le site.
8. Les parkings de la mairie et du clos babuty sont disponibles près de la zone du vide grenier.
9. L'installation des exposants se fera entre 07h00 et 08h30 uniquement (Le vide greniers a lieu de 9h00 à 18h00)
10. A partir de 8h30, tout emplacement vacant pourra être réattribué sans remboursement possible
11. L'APEEA décline toute responsabilité en cas de vol (ou perte) d'argent ou de matériel.
12. Les exposants s'engagent à ne vendre **ni objets neufs** (Article L 310-2 du Code de commerce), **ni objets volés** (décret du 24/08/1968), **ni armes**, **ni denrées alimentaires**, **ni animaux vivants**...
13. Chaque exposant doit laisser son emplacement propre et vide à son départ et doit jeter ses poubelles ! Aucun objet invendu ne devra être abandonné sur place.
14. La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement.

Pour tous renseignements :

APEEA – Association des Parents d'Elèves des Ecoles d'Ambilly
Parents.apee@gmail.com